

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. BUDGET DU JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. LE BUDGET DE BUCKINGHAM: F. I. B. SERVICES TELEGRAPHIQUES. GONNELL DE VILLE. A THÉÂTRE OTTAWA. F. MILLER—ANNA DIEBOLD—Auguste Snider. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Ceux qui ont été témoins du spectacle qu'offrait la Chambre des députés, hier, ne l'oublieront jamais. Il a été touchant et solennel au plus haut point. On eût dit qu'un voile de deuil s'était répandu sur toute la Chambre, tant chacun ressentait vivement la grande perte qu'elle venait d'éprouver par la mort de l'honorable M. Holton. Plusieurs des amis du regretté défunt ne pouvant trahir leur émotion pleuraient à chaudes larmes, et la muette douleur se lisait sur les visages de tous. On ne peut se rendre compte de cette scène grave et imposante.

Des dépêches du Nord-Ouest disent que M. Louis Riel est au fort Assini-boine, et Lépine au fort Benton.

On croit que le successeur de sir Selby Smith, au commandement de la milice canadienne sera sir Alex. Russell.

Une nouvelle manufacture de coton de 200 métiers comprenant 12,000 broches, commencera ses opérations à Coaticook, cette semaine.

On télégraphie de Québec que la flotte de printemps sera la plus considérable que l'on ait vue depuis plusieurs années. On attend 600 vaisseaux.

Les amis de sir Alexander Gait se proposent de lui donner un grand dîner au Windsor Hotel, à Montréal, le 24, avant son départ pour l'Angleterre.

M. Spence, greffier de l'Assemblée législative de Manitoba qui est présentement en cette ville, doit publier prochainement une seconde édition de son ouvrage sur les "Prairies Lands".

Nous saluons avec plaisir la réapparition du *Naturaliste Canadien*, après une suspension de près de trois mois. C'est la seule publication française en ce pays qui se devoue exclusivement aux travaux scientifiques.

La majorité réelle de M. Parent, à Rimouski, d'après l'état officiel qui vient d'être publié, est de 160. Le candidat heureux a réuni 1,108 voix; M. Asselin, 948; M. Côté, 656, et M. Pelletier, 241.

On annonce que la Reine Victoria va faire prochainement un nouveau voyage sur le continent européen. Elle se rendra immédiatement à Darmstadt, dans les Etats de son gendre, veuf de la princesse Alice.

M. L. J. Pitan, avocat, et maire du village de Plessisville, a été nommé préfet du comté de Mégantic. M. Pitan a été employé pendant plusieurs années comme assistant au bureau des traducteurs de la Chambre des communes.

M. T. A. Bernier, avocat de Saint-Jean, vient d'être élu président du Cercle Littéraire de cette ville. M. Bernier est un ancien journaliste avantageusement connu; il a rédigé autrefois le *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Samedi prochain, la banque des Marchands formera sa succursale à Sorel. Le lundi suivant, M. A.A. Tailon, ouvrira une maison de banque qui sera connue sous le nom de "Banque du district de Richelieu". L'habileté financière de M. Tailon est bien connue à Sorel et dans le district environnant.

Il y a eu des débats animés à la Chambre des lords et à la Chambre des communes, hier, après midi et hier soir. Lord Beaconsfield, lord Granville et M. Gladstone ont pris part à la discussion. La session tire à sa fin, et comme elle sera suivie immédiatement par les élections générales, les deux partis veulent profiter des derniers jours pour s'affirmer et faire une espèce de prélude à la lutte.

L'honorable M. Norquay, premier ministre de Manitoba, a donné hier soir un dîner à l'hôtel Russell. La plupart de ceux qui ont pris part à ce dîner étaient des personnes en rapport avec la province des Prairies et du Nord-Ouest. Avenant des invités, entre autres, les honorables MM. Skead, Sutherland, Schultz, Royal, Morris, Girard, Brown, Son Honneur, le maire, etc.

Le R. P. Lacombe fait en ce moment une tournée dans la province de Québec afin d'y recruter des colons pour le Nord-Ouest. D'après les rapports qui nous arrivent, le révérend Père obtient un plein succès. Les émigrants partent de Montréal, le 13 avril, sous la direction du Père Lacombe et de M. Lalime, l'habile agent du gouvernement dans les Etats de l'Est.

Les funérailles de l'honorable M. Holton ont lieu demain après-midi à Montréal. Plusieurs députés ont l'intention d'y assister. Le chemin de Nord transportera à moitié prix les personnes qui voudront aller rendre un dernier hommage au regretté représentant de Châteauguay. Un convoi spécial partira de Hull à huit heures, demain matin, arrivant à Montréal vers onze heures.

Parlant des ravages de l'émigration, le *Franc Canadien* dit que pas plus tard qu'avant-hier, onze cultivateurs du district d'Iberville ont fait annoncer la vente de leurs biens par encan, afin de se diriger le plus promptement possible vers une terre où l'on n'enrichit pas une classe de la société au détriment de l'autre. Notre confrère ne sait ce qu'il dit, car la terre en question est beaucoup plus protégée que ne l'est le Canada, de sorte que l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis ne saurait être un argument contre la politique nationale.

A propos de la nouvelle émission de papier monnaie dont il est question, quelques-uns de nos confrères anglais suggèrent au gouvernement d'augmenter la circulation des coupures (*shillings*) si utile pour le change et devenues si rares.

Présentement, on ne peut se procurer ces coupures qu'en achetant tout d'un lot pour \$25 au bureau du receveur général. On sait de quel avantage elles sont pour le commerce de détail, soit pour le marchand qui reçoit les envois de peu d'importance qui se font par la poste. Dans le premier cas, ils remplacent fort bien l'argent, et dans le second les timbres-poste.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, Sir John Macdonald—Maintenant que les pétitions ont été lues, j'ai à remplir le pénible devoir de demander l'ajournement de la chambre. C'est avec la douleur la plus cuisante que j'ai appris, hier, qu'un des membres les plus anciens et les plus respectés du parlement avait quitté ce monde. Il y a quelques heures nous l'avions vu plein de vie et de santé, dans toute la maturité de son jugement, et la mort vient de briser brusquement la carrière de cet homme intègre, dévoué, qui nous donnait à tous l'exemple du travail et de l'assiduité. Je crois répondre au désir de toute la chambre en faisant cette motion et je dois dire que je la présente avec une douloureuse consolation, car c'est pour moi une satisfaction de demander ce tribut de respect pour le regretté défunt. Depuis de longues années, je connais l'honorable M. Holton, nous avons longtemps siégé dans les mêmes assemblées et toujours sous un drapeau différent; mais je dois dire que malgré la différence de nos opinions, malgré les passes d'armes, vives paroles que nous avons eues en chambre, nos relations de longue amitié n'ont jamais été interrompues.

Nous avions décidé de changer la pratique suivie jusque là par la Chambre et de ne jamais ajourner, par cause de la mort d'un de ses membres, à moins de cas exceptionnels. Il me semble, M. l'Orateur, que le cas qui se présente aujourd'hui rentre dans la catégorie des exceptions. Il me semble que le défunt, dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Mackenzie—Je dois dire, M. l'Orateur, que la chambre tout entière approuve de tout cœur les justes remarques qui viennent d'être faites par l'honorable chef du gouvernement. Ceux qui ont été associés dans la vie publique à l'honorable M. Holton, comprennent seuls la perte immense que fait son parti, la chambre tout entière et le pays. Je considère sa mort comme une calamité qui affecte tout le pays, et il me semble que nous, ses collègues dans la chambre, nous ne pouvons faire assez pour témoigner à sa famille désolée l'estime en laquelle nous tenons le regretté défunt, qui nous a toujours donné l'exemple d'un pur patriotisme. Il n'est impossible de continuer..... (ici l'orateur, brisé par l'émotion, est obligé de reprendre son siège.)

M. Laurier—Qu'il me soit permis de consacrer quelques paroles à la mémoire de celui dont nous déploions la perte. J'étais bien connu de lui, et j'ai eu l'honneur de le servir avec l'honorable M. Holton, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, j'ai pu dans bien des occasions apprécier les nobles qualités qui le faisaient aimer de toutes les personnes qui eurent des rapports avec lui. Les membres de la chambre qui ne l'ont connu que comme homme public, qui ne l'ont jugé que d'après sa conduite en chambre, peuvent apprécier ses nobles qualités, sa sagesse de jugement, sa courtoisie, sa fidélité à son devoir, sa modération, mais ils ne peuvent connaître ses vertus privées, soit cœur excellent. Cette perte sera vivement ressentie par les Canadiens français dont il était le représentant, et on se rappellera toujours que, bien des fois, dans des circonstances difficiles, sous l'influence d'un suffrage arrêté des confidés qui menaçaient de s'élever en chambre entre les deux nationalités.

M. Wright—Qu'il me soit permis, à mon tour, d'accorder un juste tribut de regrets à la mémoire de l'honorable député de Châteauguay, qui bien que nous venions de perdre, de la connaissance que j'ai de lui depuis 1863 comme homme politique, et quoique nous ayons toujours combattu dans un camp différent, je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'adversaire plus courtois, d'ami plus dévoué. Cette mort si soudaine nous a terrifiés, nous avons vu disparaître grand nombre de nos collègues, mais je crois qu'aujourd'hui la chambre se trouve aussi affectée que lorsqu'elle a appris l'assassinat de M. D'Arcy McGee. Ce deuil n'est pas celui d'un parti, c'est celui de la chambre et de tout le pays.

M. Langevin—Je crois de mon devoir de me joindre au chef du gouvernement pour exprimer la douleur qu'ont ressentie les Canadiens français, à la nouvelle de la mort du regretté M. Holton.

J'ai eu l'honneur de siéger long temps au parlement avec l'honorable député de Châteauguay, et j'ai été à même d'apprécier ses rares qualités et surtout son exquis courtoisie. Le défunt s'est trouvé mêlé à bien des débats; jamais dans la chaleur de la discussion il ne lui est arrivé de laisser échapper une parole vive, et au lendemain des luttes les plus chaudes, il pouvait toujours serrer cordialement la main de ses adversaires de la veille; c'est là, je crois, le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme politique.

La mort de l'honorable député de Châteauguay est une perte non-seulement pour le parlement, mais encore pour la province de Québec; aussi sa mort n'est-elle que le deuil d'un parti, mais ce deuil de tous les hommes qui savent reconnaître, même chez leurs adversaires, le dévouement, la loyauté, le talent et l'intégrité.

Cette mort est un avertissement pour ceux de nous qui ont dépassé la cinquantaine; puissons-nous, à l'instar de ce grand homme, nous consacrer à de nobles et utiles travaux, et nous ne venons de perdre que ce que nous aurons gagné.

M. Plumb—Il n'y a qu'une voix dans la chambre pour déplorer la mort de l'honorable député de Châteauguay. Associé depuis longtemps aux travaux de la vie publique avec le regretté défunt, j'ai ressenti, plus que tout autre peut-être, la perte douloureuse que nous venons de faire. La chambre perd en lui un de ses membres les plus distingués, une de ses lumières et je dois ajouter que nous perdons en lui un ami sincère et dévoué. L'honorable M. Holton laisse une mémoire intacte et le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui, qui a été mêlé aux luttes les plus chaudes, c'est à sa sagesse et à sa sincérité de ses relations avec les hommes d'affaires.

M. Courtois—Comme député de Montréal, je crois manquer au sentiment de mon devoir si je ne consacrais quelques paroles de regret à celui que nous avons tant aimé.

L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Gault—Comme représentant d'une des divisions électorales de Montréal, je dois avoir le plaisir de me joindre aux honorables députés qui viennent d'apporter un juste tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay. Je ne puis que répéter avec eux que cette mort n'est pas le deuil d'un parti politique, d'une chambre d'assemblée, d'une ville, d'un comté, mais le deuil de tout le pays. L'honorable M. Holton appartient à l'histoire du pays, on le citera longtemps comme le type du député modeste. L'honneur, le désintéressement, l'amour de la patrie formaient sa devise politique.

M. Bechard—Qu'il me soit permis d'offrir au chef du gouvernement un tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay dont nous pleurons la perte aujourd'hui.

Depuis 1854 le regretté M. Holton a pris une part active à toutes nos luttes politiques, mais malgré l'ardeur de ses convictions il a toujours combattu à armes loyales et son talent, son urbanité, sa courtoisie, en un mot les nombreuses qualités qui le faisaient chérir de ses amis, inspiraient le respect et l'estime à ses adversaires.

Le pays a perdu un citoyen intègre, un véritable patriote, mais la Chambre ressentira cette perte plus vivement, car elle se trouvera privée de conseils et de l'expérience de celui qu'on appelait à bon droit le Nestor de la Chambre.

M. Mousseau—Je ne veux pas me faire l'interprète de la douleur que nous a causée la mort du député de Châteauguay, qui bien que nous venions de perdre, de la connaissance que j'ai de lui depuis 1863 comme homme politique, et quoique nous ayons toujours combattu dans un camp différent, je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'adversaire plus courtois, d'ami plus dévoué. Cette mort si soudaine nous a terrifiés, nous avons vu disparaître grand nombre de nos collègues, mais je crois qu'aujourd'hui la chambre se trouve aussi affectée que lorsqu'elle a appris l'assassinat de M. D'Arcy McGee. Ce deuil n'est pas celui d'un parti, c'est celui de la chambre et de tout le pays.

L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Gault—Comme représentant d'une des divisions électorales de Montréal, je dois avoir le plaisir de me joindre aux honorables députés qui viennent d'apporter un juste tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay. Je ne puis que répéter avec eux que cette mort n'est pas le deuil d'un parti politique, d'une chambre d'assemblée, d'une ville, d'un comté, mais le deuil de tout le pays. L'honorable M. Holton appartient à l'histoire du pays, on le citera longtemps comme le type du député modeste. L'honneur, le désintéressement, l'amour de la patrie formaient sa devise politique.

M. Bechard—Qu'il me soit permis d'offrir au chef du gouvernement un tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay dont nous pleurons la perte aujourd'hui.

Depuis 1854 le regretté M. Holton a pris une part active à toutes nos luttes politiques, mais malgré l'ardeur de ses convictions il a toujours combattu à armes loyales et son talent, son urbanité, sa courtoisie, en un mot les nombreuses qualités qui le faisaient chérir de ses amis, inspiraient le respect et l'estime à ses adversaires.

Le pays a perdu un citoyen intègre, un véritable patriote, mais la Chambre ressentira cette perte plus vivement, car elle se trouvera privée de conseils et de l'expérience de celui qu'on appelait à bon droit le Nestor de la Chambre.

M. Mousseau—Je ne veux pas me faire l'interprète de la douleur que nous a causée la mort du député de Châteauguay, qui bien que nous venions de perdre, de la connaissance que j'ai de lui depuis 1863 comme homme politique, et quoique nous ayons toujours combattu dans un camp différent, je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'adversaire plus courtois, d'ami plus dévoué. Cette mort si soudaine nous a terrifiés, nous avons vu disparaître grand nombre de nos collègues, mais je crois qu'aujourd'hui la chambre se trouve aussi affectée que lorsqu'elle a appris l'assassinat de M. D'Arcy McGee. Ce deuil n'est pas celui d'un parti, c'est celui de la chambre et de tout le pays.

L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Gault—Comme représentant d'une des divisions électorales de Montréal, je dois avoir le plaisir de me joindre aux honorables députés qui viennent d'apporter un juste tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay. Je ne puis que répéter avec eux que cette mort n'est pas le deuil d'un parti politique, d'une chambre d'assemblée, d'une ville, d'un comté, mais le deuil de tout le pays. L'honorable M. Holton appartient à l'histoire du pays, on le citera longtemps comme le type du député modeste. L'honneur, le désintéressement, l'amour de la patrie formaient sa devise politique.

M. Bechard—Qu'il me soit permis d'offrir au chef du gouvernement un tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay dont nous pleurons la perte aujourd'hui.

Depuis 1854 le regretté M. Holton a pris une part active à toutes nos luttes politiques, mais malgré l'ardeur de ses convictions il a toujours combattu à armes loyales et son talent, son urbanité, sa courtoisie, en un mot les nombreuses qualités qui le faisaient chérir de ses amis, inspiraient le respect et l'estime à ses adversaires.

Le pays a perdu un citoyen intègre, un véritable patriote, mais la Chambre ressentira cette perte plus vivement, car elle se trouvera privée de conseils et de l'expérience de celui qu'on appelait à bon droit le Nestor de la Chambre.

M. Mousseau—Je ne veux pas me faire l'interprète de la douleur que nous a causée la mort du député de Châteauguay, qui bien que nous venions de perdre, de la connaissance que j'ai de lui depuis 1863 comme homme politique, et quoique nous ayons toujours combattu dans un camp différent, je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'adversaire plus courtois, d'ami plus dévoué. Cette mort si soudaine nous a terrifiés, nous avons vu disparaître grand nombre de nos collègues, mais je crois qu'aujourd'hui la chambre se trouve aussi affectée que lorsqu'elle a appris l'assassinat de M. D'Arcy McGee. Ce deuil n'est pas celui d'un parti, c'est celui de la chambre et de tout le pays.

L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Gault—Comme représentant d'une des divisions électorales de Montréal, je dois avoir le plaisir de me joindre aux honorables députés qui viennent d'apporter un juste tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay. Je ne puis que répéter avec eux que cette mort n'est pas le deuil d'un parti politique, d'une chambre d'assemblée, d'une ville, d'un comté, mais le deuil de tout le pays. L'honorable M. Holton appartient à l'histoire du pays, on le citera longtemps comme le type du député modeste. L'honneur, le désintéressement, l'amour de la patrie formaient sa devise politique.

M. Bechard—Qu'il me soit permis d'offrir au chef du gouvernement un tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay dont nous pleurons la perte aujourd'hui.

Depuis 1854 le regretté M. Holton a pris une part active à toutes nos luttes politiques, mais malgré l'ardeur de ses convictions il a toujours combattu à armes loyales et son talent, son urbanité, sa courtoisie, en un mot les nombreuses qualités qui le faisaient chérir de ses amis, inspiraient le respect et l'estime à ses adversaires.

Le pays a perdu un citoyen intègre, un véritable patriote, mais la Chambre ressentira cette perte plus vivement, car elle se trouvera privée de conseils et de l'expérience de celui qu'on appelait à bon droit le Nestor de la Chambre.

M. Mousseau—Je ne veux pas me faire l'interprète de la douleur que nous a causée la mort du député de Châteauguay, qui bien que nous venions de perdre, de la connaissance que j'ai de lui depuis 1863 comme homme politique, et quoique nous ayons toujours combattu dans un camp différent, je dois dire que je n'ai jamais rencontré d'adversaire plus courtois, d'ami plus dévoué. Cette mort si soudaine nous a terrifiés, nous avons vu disparaître grand nombre de nos collègues, mais je crois qu'aujourd'hui la chambre se trouve aussi affectée que lorsqu'elle a appris l'assassinat de M. D'Arcy McGee. Ce deuil n'est pas celui d'un parti, c'est celui de la chambre et de tout le pays.

L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité. L'honorable M. Holton a succombé comme le soldat au milieu de la bataille, mort seule à pu lui faire abandonner son poste. On ne le connaît dans la vie publique et dans la vie privée, pour pouvoir apprécier sa noblesse de sentiments, son élévation de caractère, et surtout—vertu qui tenait à cacher—son inépuisable charité.

L'honorable M. Holton était membre du conseil de direction de différentes institutions de bienfaisance, son nom figurait sur toutes les listes de souscription, mais il n'aimait pas la publicité, son bon cœur était de soulager les misères cachées, d'exercer la charité dans l'ombre; c'était là son plus grand plaisir et c'est sans doute aujourd'hui sa plus grande récompense.

L'honorable député de Châteauguay était un homme de convictions. Jamais il ne s'est laissé égarer par aucun préjugé de race ou de religion et les Canadiens français ont bien souvent trouvé en lui un de leurs plus chauds défenseurs.

J'espère que grand nombre de députés se rendront à ses funérailles et se joindront aux nombreux regrets que cette perte inattendue a causé à Montréal.

M. Gault—Comme représentant d'une des divisions électorales de Montréal, je dois avoir le plaisir de me joindre aux honorables députés qui viennent d'apporter un juste tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay. Je ne puis que répéter avec eux que cette mort n'est pas le deuil d'un parti politique, d'une chambre d'assemblée, d'une ville, d'un comté, mais le deuil de tout le pays. L'honorable M. Holton appartient à l'histoire du pays, on le citera longtemps comme le type du député modeste. L'honneur, le désintéressement, l'amour de la patrie formaient sa devise politique.

M. Bechard—Qu'il me soit permis d'offrir au chef du gouvernement un tribut de regrets à la mémoire du député de Châteauguay dont nous pleurons la perte aujourd'hui.

Depuis 1854 le regretté M. Holton a pris une part active à toutes nos luttes politiques, mais malgré l'ardeur de ses convictions il a toujours combattu à armes loyales et son talent, son urbanité, sa courtoisie, en un mot les nombreuses qualités qui le faisaient chérir de ses amis, inspiraient le respect et l'estime à ses adversaires.

SERVICE A THE

Porcelaine, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie

63 rue Sparks

Chemin de fer C. M. O. & O

FUNERAILLES DE L'HONORABLE M. HOLTON

Un convoi spécial partira de la Station de Hull, à 8 heures demain matin, 17 MARS, pour Montréal. Les personnes désireuses d'assister aux funérailles auront des billets ALLER ET RETOUR pour \$3.50. Bons pour revenir le 18 inclusivement.

L'EDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

Accompagnement pour piano. Trois reils en cinq et dix centimes.

SOMMAIRE

Oh voulez-vous aller—L'ange gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'Étranger—Cantique de No. 1—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi—La valse des adieux—Le pont des songes—Rendez-moi ma patrie—La madone—Le lac—A Dieu, Belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le tournoi—Le soleil de ma Bretagne—Te vois—La faveuse du canton—Non, monseigneur—Où, monseigneur—Si vous me regrettez—Les chœurs bleus—Si ton—Le départ du marinier—Mes ans à Dieu, mon cœur à toi—Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'Évêque et la Brunière—Le petit moineau—La bénédiction d'un père—La boutique des blancs—Huit ans—Les fleurs aimées—Quand de la nuit—Venez du mon non—La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimeur—Le sus Lazzaroni—Modjé—Mourir pour la patrie—La patrienne—Le chant du départ—Toujours seul ou le "Maison de fer"—La Rio du ciel—Pauvre fou! pauvre femme!—Le départ des hirondelles—Sous l'Albanais—Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

DIFFERENTES NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver. AU MAGASIN DE STITT ET CIE

Pièces de dentelle, Mouchoirs de poche de dentelle, Cravates de dentelle, Pièces de soie, Dentelles, etc.

Bas de soie

Bas de soie, lavande, crème, cardinal, aussi en noir.

Mousseline d'Inde

Mousseline d'Inde, nuances lumineuses, Soie Brocattée

VENANT D'ÊTRE OUVERT

STITT ET CIE

EDUCATION

CLASSE PRIVÉE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

Le tenue des livres, l'arithmétique, la Calligraphie, les correspondances Commerciale et la Grammaire sont enseignés en Anglais et en Français par un professeur compétent.

B. J. DEVLIN

On accordera tout le semaine sur les fourrures les réductions suivantes. Toutes les fourrures restant en magasin samedi, seront emballées jusqu'à la saison prochaine.

VENANT D'ÊTRE OUVERT

STITT ET CIE

EDUCATION

CLASSE PRIVÉE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

Le tenue des livres, l'arithmétique, la Calligraphie, les correspondances Commerciale et la Grammaire sont enseignés en Anglais et en Français par un professeur compétent.

MARCHE D'OTTAWA.

Mardi, 16.
Vendredi—Mouton par livre, 5c à 6c.
Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 15.
Coton, ferme 12 9/16.
Farine de seigle, tranquille et sans chan-

Chicago, 15.
Farine tranquille et nommée, reçu 11,092.

Milwaukee, 15.
Ble, No 1, 1.23 1/2.

Liverpool, 15.
Coton actif et plus ferme, Uplands, 7 1/2.

MONTREAL, 15.
Farine—Supérieure extra, 6 10 à 6 15.

Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00.

Farine de blé d'Inde, \$3.10 à \$3.15.

Farine de blé d'Inde, \$3.20 à \$3.25.

Farine de blé d'Inde, \$3.30 à \$3.35.

Farine de blé d'Inde, \$3.40 à \$3.45.

Farine de blé d'Inde, \$3.50 à \$3.55.

Farine de blé d'Inde, \$3.60 à \$3.65.

Farine de blé d'Inde, \$3.70 à \$3.75.

Farine de blé d'Inde, \$3.80 à \$3.85.

PIANO A VENDRE

On offre en vente un magnifique Piano droit acheté du fabricant, etc. bon marché et à sera vendu aux mêmes conditions.

MAISON D'EDUCATION
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

Le second semestre de cette institution commence le 1er de Février.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves.

On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Irlandais sont des extras.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa.
Antoine Champagne, propriétaire.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

LAMPES

Lampes de bronze, lampes de verre, lampes d'étudiants, lampes de différentes formes.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

Williams' Singer

LA MEILLEURE MACHINE A COUDRE DU MONDE.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

IMMENSE VENTE

MARCHANDISES SECHES, A ESCOMPTE.
Pendant 25 jours seulement.

Le 7 Janvier 1880.
LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

BOURSE.

Table with columns: VALEURS, Montant, Tendance, Actifité. Lists various bank and financial values.

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des prix modérés.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

Hotel Johnson.

Logements magnifiques et prix peu élevés.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des prix modérés.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

MARCHE AU BY.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

HOTEL DU CANADA.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.

On s'adresse à M. SAINT-GABRIEL, Supérieur.